

# Les aînés à Carouge

*Journal d'information de la ville de  
Carouge 10/05 (scan + ocr)*

Une politique des aînés, ce n'est pas seulement prévoir des Etablissements médico-sociaux (EMS) et des logements pour personnes âgées plus ou moins dépendantes, qui leur permettent de rester dans leur commune. Certes, c'est essentiel, mais ce n'est pas tout.

Plus largement, une politique des aînés, c'est faire en sorte que cette tranche de la population - de même que toutes les autres - puisse développer pleinement ses talents, ses aptitudes, et participer aussi complètement que possible à la vie de la commune. Un jour, il s'agira d'une aide administrative à domicile, pour régler des papiers, des assurances. Un autre jour, c'est un banc ou une table qu'il faudra installer sur une place, pour permettre le repos, la conversation, l'observation. A une autre occasion encore, une rampe d'accès se révélera indispensable ici ou là pour permettre l'accès aux fauteuils roulants. Plus souvent encore, il faudra aider un club artistique, sportif, ou de rencontre, à bien mener ses activités, et ce sera crucial pour la bonne intégration des aînés dans la cité.



*De gauche à droite: Jeannine de Haller, maire, Marc Nobs, conseiller administratif et Francette Meyer, conseillère administrative.*

En somme, une politique des aînés, c'est - comme pour les autres âges de la vie - encourager l'appartenance aux divers lieux de vie (du canton à la commune, de la commune au quartier, du quartier à l'appartement), c'est faciliter ou encourager l'utilisation des ressources personnelles; c'est favoriser la créativité de chacun; c'est permettre à chacun d'aider les autres, c'est construire au sens propre et figuré des «passerelles» avec les multiples âges de la vie.

Ce numéro de *VivreCarouge* présente les multiples aspects de cette préoccupation pour les aînés. Il décrit les nombreuses entreprises déjà existantes et celles à venir. Nous vous en souhaitons une lecture enrichissante,

Le Conseil administratif